

Les trophées des entreprises remis par Ardenne Métropole avec le partenariat de l'IFTS ont récompensé des activités situées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération pour la 2ème année consécutive. Le GAEC de la Grosse Borne (agriculture) a reçu le prix de la reprise, [FABER](#) / T : 03.24.27.03.29 (outillage de lignes pour conditionnement, siège à Bazeilles/08) a reçu le prix Export ; [AMBULIX](#) / T : 06.13.57.38.01 (application on-line pour le transport sanitaire, siège à Charleville-Mézières/08) a reçu le prix de la jeune entreprise innovante ; Le Sanglier a obtenu le prix de la mutation et de la diversification ; Polymoulages a reçu le prix de l'Innovation produit/développement technologique ; l'entreprise de pompes funèbres et marbrerie Tavernier a obtenu le prix Coup de cœur pour sa fabrication d'éléments de décoration et de bâtiment ; et [GREEN LINE FRANCE](#) / T : 03.24.54.88.93 (fabrication et commercialisation de produits d'hygiène, d'entretien et de maintenance pour le bâtiment, siège à Donchery/08) est récompensée pour son dynamisme commercial. www.faber.fr / ambulix.fr/ / www.greenlinefrance.fr